



## MAISONS D'HÉBERGEMENT DE DEUXIÈME ÉTAPE : **FINANCEMENT**

Les maisons de deuxième étape sont une partie importante du continuum de soutiens pour les femmes et les enfants fuyant la violence. Pourtant le financement exhaustif et durable de ce travail pouvant sauver des vies demeure un défi majeur.

*«Nous ne recevons aucun financement du gouvernement provincial...Sans financement opérationnel de base, c'est tout notre programme qui est en danger. La Saskatchewan est l'une des seules provinces à ne pas financer ses maisons de deuxième étape et c'est un défi important pour nous».*

*—réponse au sondage de la directrice d'une maison de la Saskatchewan*

- **71%** des maisons ayant répondu au sondage avaient reçu une forme de financement provincial ou territorial, mais il s'agissait souvent d'un financement irrégulier et partiel qui ne couvrait pas toutes leurs dépenses.
  - Les maisons de deuxième étape de la Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Ontario **ne reçoivent aucun financement durable de leurs gouvernements provinciaux.**
- 
- **4/5** des maisons d'hébergement autochtones sondées (à l'intérieur et à l'extérieur des réserves) ne recevaient aucun financement gouvernemental.

*«En raison de capacités et d'un financement limités, les programmes ne sont pas cohérents car ils sont axés sur des projets».*

*—réponse au sondage de la directrice d'une maison du Yukon*

## IL EST TEMPS DE PASSER À L'ACTION

Un financement opérationnel de base durable est nécessaire pour toutes les maisons de deuxième étape, ainsi que des augmentations annuelles en fonction du coût de la vie. Le financement de base doit inclure les salaires et la programmation, ainsi que les réparations et l'entretien courant.